

## REMISE DES LABELS 2013 DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

**Maurice Leroy, Ancien ministre, Député de Loir-et-Cher, Président du Conseil général, et Jean-Louis Marchenoir, vice-président du Conseil général chargé de la culture et du patrimoine, remettent ce lundi 7 octobre les 14 labels de la Fondation du Patrimoine en présence de Gilles Lagarde, Préfet du Loir-et-Cher, Pascale Desurmont, Déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, et Tristan d'Albis, Conseiller du Président de la Fondation du Patrimoine.**

### **Le rôle de la Fondation du Patrimoine**

Reconnue d'utilité publique, cette Fondation est un organisme privé indépendant à but non lucratif qui vise à promouvoir la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État, et plus particulièrement le patrimoine rural.

La Fondation a pris le parti de donner la priorité au patrimoine non protégé car il est le plus mis en péril. Cependant, tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation du Patrimoine qui aide à financer des projets de rénovation de maisons, de moulins, etc.

La Fondation intervient sous la forme de labellisation. Ainsi, le label de la Fondation du Patrimoine est décerné aux propriétaires privés qui ont mené des travaux de sauvegarde ou de restauration sur un bien immobilier représentatif en matière de patrimoine, mais non protégé au titre des monuments historiques.

La subvention apportée s'élève de 1 à 5 % du montant des travaux. Pour mettre en place ces financements, la Fondation redistribue les dons et versements recueillis auprès des particuliers, des entreprises et aussi des collectivités locales. Enfin, la Fondation du Patrimoine réserve des subventions pour des travaux effectués par des communes et associations grâce à une souscription.

### **L'implication du Conseil général**

Depuis 2001, afin d'aider la Fondation à préserver le patrimoine, le Département attribue une subvention de fonctionnement pour la constitution d'un fonds d'intervention créée par la Fondation elle-même. Cette année, le montant de la subvention attribuée par le Conseil général de Loir-et-Cher s'élève à 23 000 €.

Ce fonds a été mis en place dans le but de mettre en œuvre le dispositif d'incitation fiscale en faveur des particuliers réalisant des travaux sur des immeubles non protégés présentant un intérêt historique ou architectural, et visibles depuis la voie publique ou accessibles au public.

Depuis 2004, la cérémonie officielle de remise des labels est traditionnellement organisée par le Département en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Les Labels 2013**

Lors de cette cérémonie, 14 labels sont remis aux propriétaires privés ayant réalisés les travaux en 2012-2013 :

- Blois

Maison de maître

Propriétaire : Guillaume Pautout

Travaux réalisés : façades et toiture

- Bourré

Maison

Propriétaire : Aimé Josseau

Travaux réalisés : façades

- Chaumont-sur-Loire

Maison du XIX<sup>e</sup> siècle

Propriétaire : Claude Poulain

Travaux réalisés : façades et volets

- Chaumont-sur-Tharonne

Longère

Propriétaire : Francine Carton

Travaux réalisés : toiture, enduits et huisseries

- Conan

Maison

Propriétaire : Annie Garranger

Travaux réalisés : toiture

- Cour-sur-Loire

Maison

Propriétaire : Joël Lamblin

Travaux réalisés : huisseries

- Cour-sur-Loire

Maison début XIX<sup>e</sup> siècle

Propriétaire : Philippe Hermelin

Travaux réalisés : maçonnerie, huisseries, peinture et toiture

- Cour-Cheverny

Maison du XIX<sup>e</sup> siècle

Propriétaires : Michel Robin

Travaux réalisés : façades

- Onzain

Maison du XIX<sup>e</sup> siècle

Propriétaire : Pascal Navereau

Travaux réalisés : façades

### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Orchaise  
Maison  
Propriétaire : Jérémy Brout  
Travaux réalisés : huisseries
- Pontlevoy  
Maison  
Propriétaire : SCI de Paradis – Alain Delmas  
Travaux réalisés : façades, escalier extérieur et huisseries
- Saint-Dyé-Sur-Loire  
Mur de clôture  
Propriétaire : Alexis Beauvillain  
Travaux réalisés : maçonnerie
- Saint-Dyé-Sur-Loire  
Dépendance  
Propriétaire : Paul Seignolle  
Travaux réalisés : toiture
- Villexanton  
Maison fin XIX<sup>e</sup> siècle  
Propriétaire : Pierre Dubreuil  
Travaux réalisés : toiture

### **Les communes subventionnées grâce au lancement d'une souscription de la Fondation**

- Chambon-sur-Cisse  
Église Saint-Julien  
Propriétaire : commune de Chambon-sur-Cisse  
Travaux réalisés : restauration de la toiture
- Dhuizon  
Église Saint-Pierre  
Propriétaire : commune de Dhuizon  
Travaux réalisés : Tableaux « La Sainte-Famille » et « Un moine avec un enfant »
- Montrieux-en-Sologne  
Église Saint-Jean-Baptiste  
Propriétaire : commune de Montrieux-en-Sologne  
Travaux réalisés : restauration de la toiture
- Morée  
Maisons de bourg  
Propriétaire : commune de Morée  
Travaux réalisés : restauration de 3 maisons pour extension de la mairie
- Vievy-le-Rayé  
Église Saint-Pierre  
Propriétaire : commune de Viévy-le-Rayé  
Travaux réalisés : toiture, maçonnerie et peintures murale

### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12